

tenue sous la présidence de Madame PERDU, assisté(e)
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers
En présence de Madame PORTES, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2302243	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	L'association Les Amis de la Terre des Landes conteste l'arrêté du 14 mars 2023 autorisant le permis d'aménager N° 040 181 22 D0002 (PJ3) accordé par le maire de Messanges à la SAGEC Sud Atlantique concernant un projet de lotissement à usage d'habitation composé de 16 lots "libre" maisons individuelles et bâtiments collectifs.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LES AMIS DE LA TERRE DES LANDES	L. Catherine
Défendeur	COMMUNE DE MESSANGES	maire
	SAGEC SUD ATLANTIQUE	SELARL CHAPON & ASSOCIÉS (Cour)
02)	DOSSIER N° 2302476	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	L'association « Les Amis de la Terre des Landes » demande l'annulation des permis de construire n° 040 181 22 D00027 et n° 040 181 22 D00028 accordés le 4 avril 2023 par le maire de Messanges à la SAGEC Sud Atlantique relatifs à la construction de 2 bâtiments sis lieu-dit le Moulin sur la D652, ensemble le rejet implicite du recours gracieux du 12/05/2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LES AMIS DE LA TERRE DES LANDES	Mme L. Catherine
Défendeur	COMMUNE DE MESSANGES	maire
	SAGEC SUD ATLANTIQUE	SELARL CHAPON & ASSOCIÉS (Cour)

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2302223	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. Salah Ben Hedi A. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 26 juin 2023 prise par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus de délivrance d'une carte de résident d'une validité de 10 ans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Salah Ben Hedi	Maître BERTRAND Jacques (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
04)	DOSSIER N° 2402956	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. Jérôme S. et la SEPANSO LANDES demandent au tribunal d'annuler la preuve dépôt en date du 6 mai 2024 et du récépissé du 16 mai 2024 de la préfecture des Landes pour la création d'un élevage avicole.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S. Jérôme SEPANSO LANDES	Maître RUFFIE François (Cour) Maître RUFFIE François (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES GAEC DE CAPBLANC	PREFET SCP BOUYSSOU ET ASSOCIÉS
05)	DOSSIER N° 2101993	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	La société EDELIS demande au tribunal de condamner la commune de Mimizan à lui verser la somme de 371 529 euros eu titre du préjudice subi, lié au refus de permis et à la préemption illégale.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS EDELIS	Maître PETIT Jean-Marc (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MIMIZAN	JURISREFLEX (Cour)

09 heures 00

06)

DOSSIER N° 2400050

RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON

Titre de l'affaire M. Dieudonné Galelle M. demande l'annulation de l'arrêté édicté le 09.01.2024 par le préfet des Hautes-Pyrénées portant rejet de la demande de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de renvoi, et interdisant le retour sur le territoire français durant deux ans, et de l'arrête du même jour portant assignation à résidence durant 45 jours.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur M. Dieudonne Galelle

Maître DUMAZ-ZAMORA Mikele (Cour)

Défendeur

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

09 heures 00

07)

DOSSIER N° 2400267

RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON

Titre de l'affaire Mme Christine F. et autres demandent au tribunal d'annuler l'arrêté de permis de construire PC 040 48 423 M0037 accordé par la commune de Mimizan le 4 septembre 2023 au profit de la société SNC IP 1R pour la construction de logements collectifs et maisons individuelles groupées pour un total de 59 logements sis 5 rue du Chéou, ensemble le rejet de leur recours gracieux

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame F. Christine	08H08 AVOCATS (Cour)
	Monsieur F. Arnaud	08H08 AVOCATS (Cour)
	Madame E. Francisca	08H08 AVOCATS (Cour)
	Monsieur E. Domingos	08H08 AVOCATS (Cour)
	Madame L. Maria	08H08 AVOCATS (Cour)
	Monsieur L. Bernard	08H08 AVOCATS (Cour)
	Madame S. Micheline Monsieur S. Alain	08H08 AVOCATS (Cour)
	Madame J. Geneviève Monsieur J. Francis Madame M. Elisabeth	08H08 AVOCATS (Cour)
	Monsieur M. Antoine Madame D. Adelino Madame L. Jasmine	08H08 AVOCATS (Cour)
	Monsieur L. Dominique Madame O. Maïté	08H08 AVOCATS (Cour)
	Madame F. Mélanie Monsieur F. Alain Madame D. Nathalie	08H08 AVOCATS (Cour)
	Madame D. Josette Monsieur D. Robert Monsieur D. Dominique	08H08 AVOCATS (Cour)
		08H08 AVOCATS (Cour)
		08H08 AVOCATS (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D. Nathalie Monsieur D. Christophe Madame V. Marie- Thérèse Madame L. Amélie Madame R. Ginette	08H08 AVOCATS (Cour) 08H08 AVOCATS (Cour) 08H08 AVOCATS (Cour) 08H08 AVOCATS (Cour) 08H08 AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MIMIZAN SNC IP 1R	JURISREFLEX (Cour) M. François MEESMAECKER

08) **DOSSIER N° 2300387** **RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON**

Titre de l'affaire M. Dominique P. et autres demandent au tribunal d'annuler l'arrêté PC 04030422D0053 en date du 16 septembre 2022 par lequel le maire de la commune de Soorts-Hossegor a délivré à M. Eric S. un permis de construire une villa individuelle sur un terrain sis rue des Tulipes, cadastré section AE n° 118, ensemble la décision expresse de rejet de leur recours gracieux et l'accord de l'architecte des bâtiments de France du 7 juin 2022

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame P. Dominique Monsieur et Madame B. Nicolas	Maître WATTINE Dominique Jean (Cour) Maître WATTINE Dominique Jean (Cour) Maître WATTINE Dominique Jean (Cour)
Défendeur	Madame P. Ellen COMMUNE DE SOORTS-HOSSEGOR Monsieur S. Eric	SELARL ETCHE AVOCATS SELARL CHAPON & ASSOCIÉS (Cour)

Arrêté le 02/09/2025
Le président du tribunal